



Comment donner un nouvel élan à sa vie professionnelle ?

Le bilan de compétences a pour objectif principal de proposer au bénéficiaire une méthode de réflexion et de prise de décision qui lui permettra de trouver des réponses aux questionnements ou difficultés qu'il rencontre dans sa vie professionnelle.

Le Bilan de compétences est également l'occasion de faire le point sur son passé professionnel et sur ses compétences afin de mieux appréhender son futur professionnel.

Plus globalement, c'est une démarche d'échanges, de réflexion et d'aide à la décision qui vise à mieux se positionner sur les fonctions, les emplois, les responsabilités et sur le marché du travail en fonction de son profil et de ses motivations.

Pourquoi ?

Définir un projet professionnel clair pouvant s'exprimer en objectifs simples (métier, emploi, fonction, secteur d'activité...), cohérent avec le profil professionnel de la personne (ses compétences, motivations, potentiels, aspirations, traits personnalité...) et réaliste (tenant compte des réalités du marché et des pratiques de recrutement, des contraintes personnelles du bénéficiaire, des possibilités de formation ou de validation des acquis...). Définir le plan d'action nécessaire à la concrétisation du projet (formation, démarches, financement, outils de communication...).

Qui est concerné ?

Le bilan de compétences fait parti du droit de tout salarié qui en ressent la nécessité. C'est aussi une possibilité pour toute personne non salariée qui souhaite s'engager dans la démarche.

Méthodologie et outils

Le bilan de compétences est une démarche de réflexion et d'accompagnement qui s'appuie avant tout sur une dynamique d'échanges et de collaboration entre le bénéficiaire et le consultant. Collaboration qui se déroule sur une période (de un à trois mois en moyenne) et sur un temps donné (24 heures).

Structurés par objectifs et organisés dans une logique de progression, les entretiens (qui constituent la méthodologie de base) s'accompagnent dans la première phase notamment, d'outils d'expression de soi (personnalité, motivations, valeurs, compétences, histoire de vie professionnelle...).

Outils :

- Testothèque constituée d'une trentaine de test d'évaluation, d'auto-évaluation. Indicateurs de personnalité (Ex : CCTI), Indicateur Typologique de Poste, Inventaire de développement de Golden, Intelligence émotionnelle, test d'aptitudes (Potentiel d'apprentissage, pensée critique, aptitudes techniques, commerciales, managériales, etc.), tests d'orientation professionnels (Papier, informatique).
- Outils d'exploration professionnels : Parcouréo, Indicateur Typologique de Poste « Se projeter », guide d'enquête métiers.

Modalités

Le bilan de compétences peut être réalisé :

- Dans le cadre du plan de développement des compétences (ex plan de formation) de l'entreprise, sur proposition de l'employeur, dès lors que le salarié a donné son accord. Les conclusions du Bilan ne sont pas communiquées à l'employeur.
- À l'initiative du salarié dans le cadre du projet de transition professionnelle (PTP) qui remplace le congé de bilan de compétences depuis le 1er janvier 2019 : celui-ci consiste en une mobilisation particulière du compte personnel de formation ;

- À l'initiative de toute personne titulaire d'un compte personnel de formation (CPF) – faisant désormais partie intégrante du compte personnel d'activité (CPA) – souhaitant mobiliser les droits qu'il a acquis (article L. 6323-6 du Code du travail) ou dans le cadre du conseil en évolution professionnelle (article L. 6111-6 du Code du travail).

Déontologie

Le bilan s'appuie sur une déontologie rigoureuse garantissant consentement de l'intéressé, confidentialité des informations recueillis et des résultats. Cette prestation répond au cadre réglementaire défini par la loi de 1991 sur le bilan de compétences.



Intervenants

Des consultants seniors expérimentés en mobilité et orientation professionnelle, accompagnement individuel (Coaching, Conseil en Ressources Humaines et Formation), évaluation des compétences.

MANAGEMENT & HUMANISME CONSEIL

Mohamed Hamadou

3 chemin de Venières - 69540 Irigny

Tél : 06 16 26 93 60 • Mail : contact@mh-conseil.com

Site Web : www.mh-conseil.com

Siret : 448 288 282 00024

